



FOUR F 56/30 pour la norme NIMP15

- Facilement transportable et déplaçable,
- Sans permis de construire,
- Livré prêt à l'emploi.

3 fournées sur 8 heures*

Tout sur le four F 56/30 :

<http://www.planetpal.net/Fr/Infos/Four.shtm>

* Grâce à son démarrage programmable

ETUDE SUR LE SECHAGE DANS LES FOURS DE TRAITEMENT A LA NORME NIMP15

Les fours F56/30 de planetpal pour le traitement à la norme NIMP15 peuvent aussi sécher pour partie les bois qui sont traités.

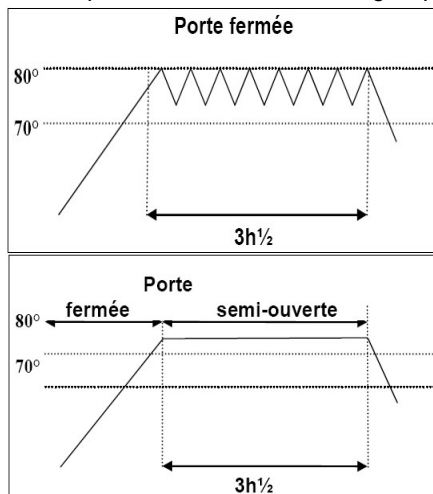
De nombreux utilisateurs des fours F56/30 avaient déjà remarqué que le fait de laisser la porte arrière en partie ouverte lorsque le four avait atteint la température de 70° permettait de laisser s'échapper l'air chaud saturé de vapeur sans faire baisser la température en dessous des 70° nécessaires au traitement.

Bien sûr cela engendrait une petite consommation énergétique supplémentaire mais le séchage était spectaculaire.

Une session d'étude a été confiée au cabinet Olergie qui a pu constater que laisser la porte à demi-ouverte pendant la dernière heure du traitement avait permis de gagner 3 kg par palette en bois fraîchement scié donc « d'évaporer 750 kg d'eau » sur les 250 palettes du four.

Les essais vont se poursuivre et l'on espère arriver à gagner de 6 à 8 kg par palette neuve sans modification du four.

Avec quelques modifications et une conduite du chauffage différente (temps de chauffe plus important) on espère arriver à un séchage quasi complet.



Brèves des loueurs de palettes

2008-02-08 LPR passe le cap des 100 millions

d'euros et s'implante en Allemagne !

En progression annuelle de 10% depuis 3 ans, le chiffre d'affaires du n°2 européen de la location-gestion de palettes a atteint, en 2007, 95.7 millions d'euros. Au premier trimestre 2008, il franchira la barre symbolique des 100 millions d'euros (vs 87 millions en 2006). Un record. Autre événement clé de ce début d'année 2008 : l'ouverture de sa sixième filiale, en Allemagne. 9 pays bénéficieront désormais du service complet de livraison et de collecte de ses palettes rouges en Europe.

2007-03-07 IPP LOGIPAL: des palettes locatives disponibles à travers toute l'Europe

La palette locative est aujourd'hui devenue un moyen de transfert incontournable, aussi bien pour la grande distribution que pour les industries les plus diverses. En quelques années, IPP Logipal s'est hissée aux toutes premières places de ce marché en forte croissance, apportant à ses clients sécurité et souplesse d'exploitation.

2008-03-06 L'action des recycleurs de palettes américains contre Chep

Quelques recycleurs de palettes ont poursuivi Brambles (société mère de Chep) au nom de la loi antitrust américaine. La plainte allègue que "CHEP essaie d'intimider certains recycleurs par des menaces de poursuites judiciaires, voire par le lancement de procès contre des recycleurs dépositaires de leurs palettes, s'il ne les rendent pas; tentant ainsi de faire supporter aux recycleurs les frais de collecte des palettes de location sans les rémunérer correctement." Affaire à suivre.

2008-02-21 les résultats 2007 d'Ifco

Les bénéfices d'Ifco, un des grands loueurs de palettes américain, ont augmenté de 7% en 2007 par rapport à l'année précédente. 2007 fut donc une année brillante pour le groupe Ifco. Le groupe a augmenté la commercialisation de produits recyclés, mais a également développé sa gamme de nouveaux produits.

2008-02-01 Dentressangle va arriver à un Chiffre d'affaires de 600 millions d'€ dans la distribution de palettes

Avec l'acquisition de Christian Salvesen, Norbert Dentressangle affiche un chiffre d'affaires de plus 600 millions d'euros dans la distribution de palettes, a déclaré mercredi son président du directoire.

"L'acquisition de Salvesen, après le rachat de Venditelli, nous donne une présence de premier plan en France, au Royaume-Uni et en Espagne", a déclaré Jean-Claude Michel au cours d'une conférence téléphonique.

MERCURIALE DES PALETTES BOIS DE REEMPLOI en EUR HT Février 2008

Types de palettes	Achat livrées	Vente départ
Demi-lourde 1000*1200	1.71	4.81
800*1200 légère	1.25	3.43
800*1200 ½ lourde	1.70	4.81
800*1200 lourde	1.80	6.08
EUR®	3.53	7.04
CP1	1.70	5.50
CP9	1.59	5.65
800*600	0.71	2.79
Elimination des palettes	Euro/T	38

AGENDA : n'oubliez pas !

INTERPACK emballage et conditionnement
<http://www.interpack.com>
 24 au 30 avril - Dusseldorf, Allemagne

**INDICES OFFICIELS DU PRIX DES SCIAGES
 A PALETTES EN FRANCE**

Bois à palettes	Prix en €	indice
Janvier 2005	132	100
Avril 2005	134	101,5
juillet 2005	134	101,5
octobre 2005	135	102,3
janvier 2006	137	103,8
avril 2006	138	104,5
juillet 2006	141	106,8
octobre 2006	150	113,6
janvier 2007	156	118,2
Avril 2007	158	119,7
Juillet 2007	158	119,7
Octobre 2007	165	125
Janvier 2008	168	127,3

Compte rendu des salons SITL, manutention et expobois le 13 mars 2008 :

Les derniers reportages photos sur planetpal.net : les salon SITL et Expobois le 13 mars à Paris, toutes les photos à l'adresse :

<http://www.planetpal.net/Fr/Infos/reportages.shtm>

L'ensemble de ces trois salons permettait d'avoir en ½ journée une vue d'ensemble sur la « fonction palette ». En effet, sur expobois, on pouvait trouver les principaux fabricants de matériels comme Storti, Cape (M Perez), Bostitch, Sodeme (M Heuzé et Montassier), Ziwo, Delta productique (M Delfolie).

Sur les deux autres salons se répartissaient les loueurs et fournisseurs de palettes : IPP Logipal, LPR, le groupe PGS et les Ets Burban.

Au niveau des palettes plastiques on ne pouvait pas ne pas voir le stand Schoeller Arca Systems, IPS (Innova Packaging Systems), le stand Linpac Allibert, et le stand original de Smartflow avec ses « panthères roses ». Il était notable de remarquer le faste de certains stands de logistique, de véritables monuments de toute beauté comparé aux expositions de matériels plutôt rustiques d'expobois. Il est sûr que de nos jours les services semblent dégager des marges plus importantes que la pure fabrication. Le stand Geodis entièrement fermé et Dentressangle avec son rouge éclatant étaient également impressionnants.

Vous inscrire sur les listes des adhérents Planetpal.net en tant que fournisseurs de palettes ou entreprises habilitée au traitement par la norme NIMP15 ne coûte pas cher et peut rapporter gros.

Nos sites comptent environ 80.000 visiteurs mensuels et sont parmi les premiers résultats aux recherches sur les moteurs tels que google ou yahoo.
 Plus d'information au 02 41 43 60 00

Le billet de François Rivron* :

« On affute les prix, on négocie, on se prépare on essaie de trouver le juste prix... le bois est une matière première... on essaie de ne pas se laisser surprendre comme l'année dernière... attention avis de petite brise avant coup de vent force 8 selon l'échelle de Beaufort... On navigue a vu, soyons prêts à prendre le bon cap.»

*Négociant de bois à palette – tél : 02 43 21 63 29

LE SCOLYTE DU BOIS ET LA NORME NIMP15

Ce coléoptère importé d'Asie se répand dans le sud est des Etats Unis, décimant les lauriers à baies rouges.

On suppose que ce coléoptère est entré aux Etats Unis par la ville de Savannah en 2002, probablement dans un emballage bois (palette ou autre). Il s'est ensuite répandu en Caroline et le Sud de la Floride ou il a été repéré pour la première fois.

Ce coléoptère favorise le développement d'un champignon très dévastateur pour les arbres et les autres générations de coléoptères se nourrissent elles-mêmes de ces champignons.

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable est que le scolyte "sème" un champignon dévastateur, le Mycangium, dont il se nourrit. Cette conjonction augmente la destruction des plantes.

Cet insecte provient d'Asie ou il ne fait pas de ravages trop importants puisqu'il ne s'attaque qu'aux arbres très malades ou morts, ce qui prouve qu'en Asie les arbres sains savent développer des tanins empêchant la pullulation des insectes et des champignons alors que les arbres Américains ne connaissant pas ces espèces, n'ont pas eu le temps de développer les tanins protecteurs.



La Thèse de doctorat en pharmacie de l'université de Montpellier de Françoise de Vulliod : "Les tanins dans la relation plante-insecte" (1994) nous éclaire un peu sur le sujet.

Cette thèse, précurseur de la norme NIMP15, dans sa conclusion rappelle la relation plante-tanin-insecte "Toutes ces études ont montré qu'une corrélation existe entre le taux de tanin de la plante hôte et le taux d'infestation pour les prédateurs", elle est de plus un peu visionnaire en prévoyant le développement de l'intérêt porté aux questions environnementales : "Toutes ces recherches sont très importantes, car nous entrons dans une période de l'histoire ou l'environnement, après avoir été délaissé durant de nombreuses années est à nouveau repris en considération dans les débats économiques (...) aussi ces recherches sur les métabolites secondaires naturels comme les tanins, pourraient permettre l'élaboration de nouveaux traitements plus naturels ou encore la création de toutes nouvelles espèces plus résistantes."

Il est à noter que la norme NIMP15 dans son alternative de traitement par la chaleur, est très certainement le traitement le plus naturel possible qui soit pour éradiquer ces insectes ravageurs qui sont les seuls, puisque pondant et se développant dans du bois vivant, à évoluer en concurrence avec les tanins développés par le bois. Les autres insectes se nourrissant de bois mort n'ont bien entendu pas ce problème, et de ce fait ne sont pas concernés par cette norme NIMP15.

Voir le Pallet New s n°9 pour d'autres explication s (rubrique actualités à partir de la page d'accueil planetpal.net)

